



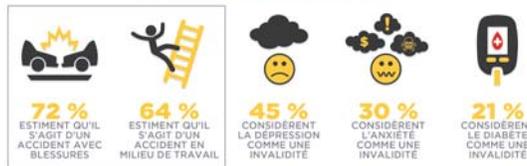
ÇA NE M'ARRIVERA PAS
Une invalidité en milieu de travail est plus courante que les travailleurs canadiens ne le croient



LES TRAVAILLEURS CANADIENS SOUS-ESTIMENT GRANDEMENT LA PROBABILITÉ D'UNE INVALIDITÉ, SELON UN SONDAGE DE RBC ASSURANCES



COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS L'INVALIDITÉ ?



MAIS, MOINS DE 10 % DES INVALIDITÉS SONT ATTRIBUABLES À DES ACCIDENTS

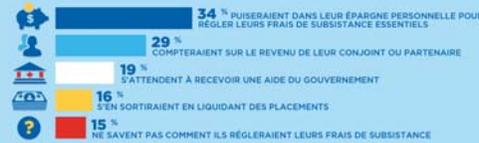


Pourtant, la maladie mentale, le cancer, les maladies cardiovasculaires et les maladies musculosquelettiques telles que l'arthrite causent plus d'invalidités que les accidents**
En réalité, ces maladies risquent **8 fois plus** de causer une invalidité que la négligence

LES TRAVAILLEURS CANADIENS SONT FINANCIÈREMENT MAL PRÉPARÉS À FAIRE FACE À UNE INVALIDITÉ



ADVENANT UNE INCAPACITÉ DE TRAVAILLER EN RAISON D'UNE INVALIDITÉ



VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

- Ai-je suffisamment mis d'argent de côté pour couvrir les frais de subsistance et les factures de soins de santé pendant la durée de mon invalidité ?
- Les prestations d'invalidité vous permettraient à vous et à votre famille de maintenir votre revenu comme si vous travailliez à temps plein.
- L'assurance invalidité coûte moins cher que vous ne le croyez. C'est en général de 1 à 3 % de votre revenu.
- Le meilleur moment pour souscrire une assurance invalidité, c'est avant qu'une blessure ou maladie survienne.

RBC Assurances a chargé l'étude de l'opinion des travailleurs canadiens sur des sujets tels que l'invalidité, l'incapacité ou l'impuissance de travail et l'assurance invalidité. Le sondage a été mené en ligne du 14 au 16 mai 2014. Le taux de participation de 76% reflète le nombre de personnes qui ont répondu à la question de savoir si une invalidité pendant trois mois aurait des conséquences financières importantes. Pour les données, les résultats sont présentés à 1% près. Les pourcentages de 16% sur 15% ont respectivement été arrondis à la hausse et à la baisse. Les données sont basées sur un échantillon représentatif de la population canadienne âgée de 18 ans et plus. © Sondage réalisé par Ipsos. ** Sondage réalisé en 2014 de l'Association canadienne de la santé.